

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 12 Mars 2020

Objet de la délibération : Vote du Budget Primitif 2020

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 05 mars 2020

Transmise au Contrôle de légalité le 12 mars 2020

Affichée le.....2020

Nombre de Conseillers Syndicaux : 94

En exercice : 94

Présents : 6

Pouvoirs : 0

Excusés : 44

Votants : 6

L'an deux mille vingt, le douze Mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint Mandrier-sur-Mer au sein de la salle des Jardins d'Hydra, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

<u>Délégués Titulaires</u>	
LE REVEST	Mme REGNAUD Jacqueline
PUGET VILLE	Mme YVETOT Claire
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian – Mme DEMIERRE Colette
SIX FOURS	M. PERRIER Denis – Mme ROSTAGNO Agnès

<u>Délégués Suppléants avec voix délibérative</u>
Néant

<u>Délégués Suppléants sans voix délibérative</u>
Néant

Pouvoirs :

<u>Pouvoirs</u>
Néant

Excusés :

Absences excusées	
BANDOL	Mme BENOISTE Marie-Christine
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain – Mme HAMONOU Andrée
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilles
BORMES	Mme PIERRE Véronique – Mme MAGREAU Josiane
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc – Mme PARRADO Carole
CHATEAUDOUBLE	M. ROUVIER Georges – M. MILESI Jean-Marc
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. TACAÏLLE Guy
FLASSANS	Mme HEBERT Aline
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme BOYENVAL Brigitte
LA CROIX VALMER	M. SIEGEL Philippe
LA FARLEDE	Mme GAMBA Mireille
LA LONDE	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane
LA VALETTE	Mme PLATANIA Sylvie – M. ANTOINE Henri-Jean
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence – Mme SANTUCCI Maryvonne
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST	M. VIZIALE Jean Marc
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick – M. BERTHIAUX Lucien
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
MONTFERRAT	Mme GAY Janine – Mme ARAGON Rose
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
OLLIOULES	Mme BESSON Carine - M. RIGHI Dominique
PIERREFEU	Mme CANOLE Maria – M. LAVAL Christian
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre
PUGET VILLE	M. ROUX Jean-Pierre
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine
SOLLIES VILLE	M. OLIVIERI Paul
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique

Accusé de réception en préfecture
 09-25630126-20200312-BUDGET2020-4-
 M. SALABERT Alain – Mme HAMONOU Andrée
 Date de télétransmission : 12/03/2020
 Date de réception en préfecture : 12/03/2020

Le secrétariat est assuré par M. PERRIER représentant de la commune de Six-Fours-les-Plages

Rapporteur : Mme REGNAUD, Présidente du SIVAAD

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200312-BUDGET2020-4-
PP/exercice. Il comprend
Date de télétransmission : 12/03/2020
Syndicat des communes de
12/03/2020

Le Budget primitif retrace les autorisations de dépenses et de recettes pour un exercice. Il comprend un budget principal retraçant les dépenses et les recettes des services du Syndicat des communes de Varois d'Aide aux Achats Divers.

Le débat d'orientation budgétaire est intervenu lors de l'Assemblée Générale du SIVAAD, le 27 février 2020 au sein de la Commune de Saint Mandrier-sur-Mer et que le projet de budget a été examiné par les membres du bureau syndical.

Ces derniers n'ont pas formulé de critique nécessitant des modifications sur la structure du Budget.

Le projet de budget primitif pour l'année 2020 est présenté aux membres du Comité Syndical accompagné de tous les documents propres à justifier les propositions

- Vu les articles L.2312-1 et R.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le débat d'orientation budgétaire en date du 27 février 2020,
- Considérant la délibération fixant la contribution des communes membres du SIVAAD,

Il est proposé au Comité Syndical de voter le projet de budget primitif 2020 qui s'établit ainsi :

L'équilibre du Budget Primitif 2020 s'établit à 660 616, 11 €. Il se repartit comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	608 010, 24 €	52 605, 87 €
Recettes	608 010, 24 €	52 605, 87 €

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- Oüi l'exposé du rapporteur.
- Adopte le projet de budget primitif 2020.

Pour	6
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 12 Mars 2020 à Saint Mandrier-sur-Mer.

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD

